



Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex



50, rue de Picpus  
75012 Paris

## Interparfums

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

## Interparfums

Société anonyme  
RCS : Paris 350 219 382

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société Interparfums,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Interparfums relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Evaluation des marques et autres immobilisations incorporelles

### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2024, les marques et les autres immobilisations incorporelles s'élèvent à 240,4 millions d'euros. Ces actifs incorporels sont principalement constitués des dépenses engagées dans le cadre de l'acquisition de licences ou de marques.

Les licences et les droits d'entrée de licences font l'objet d'une évaluation en cas d'indice de perte de valeur. Leur valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés sur la durée de vie des licences réelle ou estimée qui seront générés par ces actifs. Les données utilisées dans ce cadre proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis sur la durée de vie des licences par la Direction.

Les marques en nom propre font l'objet également l'objet d'un test de perte de valeur au minimum annuellement. La valeur nette comptable est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans actualisés à l'infini.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable.

Concernant Rochas Mode, une évaluation de la valeur de la marque au 31 décembre 2024 a été réalisée par un expert externe indépendant. Cette évaluation fait ressortir une valeur de la marque de 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2024 et a conduit la comptabilisation d'une dépréciation supplémentaire sur l'exercice pour 3,7 millions d'euros.

Les notes 1.8 et 3.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de réalisation des tests de perte de valeur.

Nous avons considéré que l'évaluation des marques et autres immobilisations incorporelles représente un point clé de l'audit en raison de l'importance des actifs concernés dans les comptes consolidés, et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou jugements nécessaires à leur évaluation.

### **Notre réponse**

Les diligences d'audit que nous avons mises en œuvre ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance et analyser les processus et analyses conduits par la société pour réaliser ces évaluations ;
- Evaluer la conformité de la méthodologie mise en œuvre pour effectuer les tests de pertes de valeur avec la norme IAS 36 ;
- Réconcilier avec les comptes les valeurs nettes comptables des actifs faisant l'objet des tests de perte de valeur ;
- Vérifier par sondages l'exactitude arithmétique du modèle utilisé pour déterminer les valeurs recouvrables ;
- Analyser le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues pour déterminer les valeurs recouvrables, notamment par l'analyse des performances historiques, la comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et par des entretiens avec la Direction.

- Evaluer le caractère raisonnable de la durée des tests de perte de valeur, du taux de croissance long terme et du taux d'actualisation, notamment en recalculant le taux d'actualisation et le comparer aux calculs effectués par la société ;
- Analyser l'évaluation indépendante réalisée pour la marque Rochas Mode, et vérifier la dépréciation comptabilisée sur l'exercice ;
- Vérifier les analyses de sensibilité et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général Délégué. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Interparfums par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> décembre 2004 pour le cabinet Forvis Mazars SA et du 19 mai 1995 pour le cabinet SFECO & FIDUCIA AUDIT.

Au 31 décembre 2024, le cabinet Forvis Mazars SA était dans la 21<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet SFECO & FIDUCIA AUDIT dans la 30<sup>ème</sup>.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.


Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 19 mars 2025


DocuSigned by:  
  
A359D08D65F44D3...

Francisco SANCHEZ

Associé

SFECO & FIDUCIA AUDIT

Paris, le 19 mars 2025

Signé par :  
  
EAE626DBD7DB419...

Gilbert BERDUGO

Associé

## **Partie 3 : Comptes consolidés**

<b>États financiers consolidés</b>	<b>2</b>
<b>Faits marquants</b>	<b>8</b>
<b>Principes comptables</b>	<b>11</b>
<b>Principes de présentation</b>	<b>18</b>
<b>Notes annexes au bilan</b>	<b>19</b>
<b>Notes annexes au compte de résultat</b>	<b>36</b>
<b>Informations sectorielles</b>	<b>39</b>
<b>Autres informations</b>	<b>40</b>

## États financiers consolidés

### Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros, sauf résultats par action exprimés en unités	Notes	2023	2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>798 481</b>	<b>880 493</b>
Coût des ventes	4.2	(273 462)	(302 706)
<b>Marge brute</b>		<b>525 019</b>	<b>577 787</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		65,8%	65,6%
Charges commerciales	4.3	(330 518)	(364 621)
Charges administratives	4.4	(34 054)	(34 886)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>160 447</b>	<b>178 280</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		20,1%	20,2%
Autres charges d'exploitation	4.5	—	(3 700)
Autres produits d'exploitation	4.5	5 113	3 469
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>165 560</b>	<b>178 049</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		20,7 %	20,2 %
Produits financiers		7 437	6 970
Coût de l'endettement financier brut		(7 389)	(6 757)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>48</b>	<b>214</b>
Autres produits financiers		11 274	9 123
Autres charges financières		(13 567)	(13 133)
<b>Résultat financier</b>	4.6	<b>(2 245)</b>	<b>(3 796)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>163 315</b>	<b>174 253</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		20,5%	19,8%
Impôt sur les bénéfices	4.7	(43 935)	(44 391)
<i>Taux d'impôt réel</i>		26,9%	25,5%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		293	425
<b>Résultat net</b>		<b>119 673</b>	<b>130 287</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		15,0%	14,8%
<b>Part des intérêts minoritaires</b>		<b>931</b>	<b>419</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>118 742</b>	<b>129 868</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>		14,9%	14,7%
Résultat net par action <sup>(1)</sup>	4.8	1,71	1,79
Résultat net dilué par action <sup>(1)</sup>	4.8	1,71	1,79

<sup>(1)</sup> retraité prorata temporis des attributions gratuites d'actions



## État global des gains et pertes consolidés

En milliers d'euros	2023	2024
<b>Résultat net</b>	<b>119 673</b>	<b>130 287</b>
Actifs disponibles à la vente		
Couvertures de change	110	(2 801)
Impôts différés sur les couvertures de change	(28)	723
Écarts de conversion	(3 268)	4 933
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>(3 186)</b>	<b>2 855</b>
Gains et pertes actuariels	(571)	1 562
Impôts différés sur éléments non recyclables	147	(403)
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>(424)</b>	<b>1 159</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(3 610)</b>	<b>4 014</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>116 063</b>	<b>134 301</b>
Part des intérêts minoritaires	931	419
<b>Résultat global part du Groupe</b>	<b>115 132</b>	<b>133 882</b>

## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b>			
En milliers d'euros	Notes	2023	2024
<b>Actifs non courants</b>			
Marques et autres immobilisations incorporelles, nettes	3.1	235 215	240 397
Immobilisations corporelles, nettes	3.2	148 599	143 763
Immobilisations - Droits d'utilisation	3.3	14 370	13 226
Immobilisations financières	3.4	2 509	2 656
Actifs financiers non courants	3.4	4 726	2 654
Titres mis en équivalence	3.5	12 467	12 893
Actifs d'impôt différé	3.13	19 403	20 964
<b>Total actifs non courants</b>		<b>437 289</b>	<b>436 553</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	3.6	202 387	229 722
Clients et comptes rattachés	3.7	139 452	164 198
Autres créances	3.8	11 018	11 515
Impôt sur les sociétés		326	294
Actifs financiers courants	3.9	39 987	7 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	137 734	183 077
<b>Total actifs courants</b>		<b>530 904</b>	<b>596 367</b>
<b>Total actifs</b>		<b>968 193</b>	<b>1 032 919</b>
<b>PASSIF</b>			
En milliers d'euros	Notes	2023	2024
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		207 590	228 349
Primes d'émission		—	—
Réserves		314 670	338 805
Résultat de l'exercice		118 742	129 868
<b>Total capitaux propres part du Groupe</b>		<b>641 002</b>	<b>697 022</b>
Intérêts minoritaires		2 672	1 536
<b>Total capitaux propres</b>	3.10	<b>643 674</b>	<b>698 558</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour risques et charges à plus d'un an	3.11	8 781	4 791
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.12	98 689	95 912
Dettes de location à plus d'un an	3.12	12 100	10 821
Passifs d'impôt différé	3.13	7 956	6 507
<b>Total passifs non courants</b>		<b>127 526</b>	<b>118 031</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	110 659	105 249
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.12	24 306	37 518
Dettes de location à moins d'un an	3.12	3 014	3 219
Provisions pour risques et charges à moins d'un an	3.11	—	—
Impôts sur les sociétés		9 070	8 034
Autres dettes	3.14	49 944	62 311
<b>Total passifs courants</b>		<b>196 993</b>	<b>216 331</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>968 193</b>	<b>1 032 919</b>

## État de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres Éléments Résultat global	Réserves et résultats	Total des capitaux propres		
						Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
<b>Au 31 décembre 2022 <sup>(1)</sup></b>	<b>62 816 231</b>	<b>188 718</b>	<b>—</b>	<b>10 596</b>	<b>393 145</b>	<b>592 459</b>	<b>2 183</b>	<b>594 642</b>
Attribution gratuite d'actions	6 290 597	18 872	—	—	(18 872)	—	—	—
Résultat net 2023	—	—	—	—	118 742	118 742	931	119 673
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	—	—	—	(424)	—	(424)	—	(424)
Variation juste valeur des instruments financiers	—	—	—	82	—	82	—	82
Dividende 2022 versé en 2023	—	—	—	—	(65 944)	(65 944)	(442)	(66 386)
Variation de périmètre	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions propres	(44 622)	—	—	—	(645)	(645)	—	(645)
Écarts de conversion	—	—	—	(3 268)	—	(3 268)	—	(3 268)
<b>Au 31 décembre 2023 <sup>(1)</sup></b>	<b>69 062 206</b>	<b>207 590</b>	<b>—</b>	<b>6 986</b>	<b>426 426</b>	<b>641 002</b>	<b>2 672</b>	<b>643 674</b>
Attribution gratuite d'actions	6 919 657	20 759	—	—	(20 759)	—	—	—
Résultat net 2024	—	—	—	—	129 868	129 868	419	130 287
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	—	—	—	1 159	—	1 159	—	1 159
Variation juste valeur des instruments financiers	—	—	—	(2 078)	—	(2 078)	—	(2 078)
Dividende 2023 versé en 2024	—	—	—	—	(79 402)	(79 402)	(931)	(80 333)
Variation de périmètre	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions propres	(21 357)	—	—	—	1 192	1 192	—	1 192
Écarts de conversion	—	—	—	6 431	(1 498)	4 933	—	4 933
Autres	—	—	—	—	348	348	(625)	(277)
<b>Au 31 décembre 2024 <sup>(1)</sup></b>	<b>75 960 506</b>	<b>228 349</b>	<b>—</b>	<b>12 498</b>	<b>456 175</b>	<b>697 022</b>	<b>1 536</b>	<b>698 558</b>

<sup>(1)</sup> Hors actions Interparfums détenues par la Société

## Tableau de financement

En milliers d'euros	Notes	2023	2024
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat net		119 673	130 287
Amortissements, provisions pour dépréciation et autres		22 409	22 460
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	3.5	(293)	(425)
Coût de l'endettement financier net		(48)	2 971
Charge d'impôt de la période	4.7	43 935	44 391
<b>Capacité d'autofinancement générée par l'activité</b>		<b>185 676</b>	<b>199 683</b>
Intérêts financiers décaissés et encaissés		(3 777)	(430)
Impôts payés		(39 201)	(47 854)
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts</b>		<b>142 698</b>	<b>151 399</b>
Variation des stocks et en-cours	3.6	(63 251)	(19 301)
Variation des créances clients et comptes rattachés	3.7	(146)	(20 734)
Variation des autres créances	3.8	21 566	(1 059)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	3.14	(2 576)	(10 094)
Variation des autres dettes	3.14	(13 783)	7 498
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>		<b>(58 190)</b>	<b>(43 690)</b>
<b>Flux net lié aux opérations d'exploitation</b>		<b>84 508</b>	<b>107 709</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	3.1	(41 562)	(16 173)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	3.2	(7 540)	(2 683)
Acquisitions nettes d'immobilisations - droit d'utilisation	3.3	(4 899)	(1 672)
Acquisition de titres de participation		—	—
Acquisitions nettes d'actifs financiers	3.9	87 218	2 998
Variation des immobilisations financières	3.4	807	(633)
<b>Flux net lié aux opérations d'investissement</b>		<b>34 024</b>	<b>(18 162)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Émission d'emprunts et nouvelles dettes financières	3.12	113	40 000
Remboursement d'emprunts	3.12	(24 500)	(29 635)
(Émission)/ Remboursement de prêt accordé à des parties prenantes	3.12	(27 550)	27 972
Variation nette des dettes de location	3.12	2 182	(1 424)
Dividendes versés		(65 944)	(80 333)
Actions propres	3.10.3	(1 845)	213
Produits / (charges) financiers décaissés		—	(2 004)
<b>Flux net lié aux opérations de financement</b>		<b>(117 544)</b>	<b>(45 211)</b>
Incidence des taux de conversion		—	1 008
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>987</b>	<b>45 344</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3.9	136 747	137 734
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	3.9	<b>137 734</b>	<b>183 077</b>

Le rapprochement de l'endettement net s'effectue comme suit :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137 734	183 077
Actifs financiers courants	39 987	7 561
<b>Trésorerie et actifs financiers courants</b>	<b>177 721</b>	<b>190 638</b>
Emprunt et dettes financières à moins d'un an	(24 306)	(37 518)
Emprunt et dettes financières à plus d'un an	(98 689)	(95 912)
<b>Total endettement brut</b>	<b>(122 995)</b>	<b>(133 430)</b>
<b>Endettement net</b>	<b>54 726</b>	<b>57 208</b>

## Annexe aux comptes consolidés

### Faits marquants de l'exercice 2024

#### Janvier

##### Lacoste

Démarrage de la distribution des lignes existantes Lacoste.

##### Lancement de *Karl Lagerfeld Rouge pour Femme*

Cette nouvelle fragrance fait directement écho à l'une des nuances préférées du couturier et souligne également la facette flamboyante de la nouvelle composition.

##### Lancement de *Eau de Rochas Orange Horizon*

*Eau de Rochas Orange Horizon* vous invite à une évasion parfumée sur la riviera méditerranéenne, autour d'une orange pétillante, juteuse et solaire.

##### Lancement de l'eau de toilette *Kate Spade New York Bloom*

Le nouveau parfum *Kate Spade New York Bloom* est une joyeuse palette de couleurs pastel à la fraîcheur moderne.

#### Février

##### Lancement de *Montblanc Legend Blue*

*Montblanc Legend Blue* souligne le charisme, la force tranquille et la sagesse de l'homme *Legend* à travers un parfum boisé, aromatique et frais, à la fois élégant, moderne et intemporel.

##### Lancement d'*Encens Précieux* de la Collection Extraordinaire de Van Cleef & Arpels

*Encens Précieux* est un parfum boisé ambré riche et sophistiqué. Cette nouvelle fragrance empreinte de mystère semble avoir capturé toute la chaleur des paysages désertiques dont elle s'inspire.

#### Avril

##### Lancement de *Montblanc Collection*

Cette collection exclusive, composée de 4 fragrances, offre une expérience sensorielle singulière, invitant les amateurs de la marque à découvrir Montblanc sous un jour nouveau, à travers des créations olfactives captivantes.

##### Lancement de *Mademoiselle Rochas in Paris*

*Mademoiselle Rochas in Paris* reflète la joyeuse impertinence parisienne. Une envolée féminine et florale comme une invitation à croquer la ville et la vie à pleines dents.

##### Lancement de *Coach Dreams Moonlight*

Le nouveau parfum Coach tire son inspiration du pouvoir des rêves, de la complicité et de l'étincelle magique de l'amitié.

##### Dividende

Interparfums <sup>SA</sup> a versé un dividende de 1,15 € par action (+20 %) représentant 67 % du résultat net consolidé de l'année 2023.

#### Juin

##### Lancement de *Lacoste Original*

Clin d'œil subtil au parfum *Lacoste Original* lancé en 1984, ce nouveau parfum incarne à la fois l'authenticité et la nouveauté. Il révèle avec élégance tous les codes iconiques de la marque, et apporte une nouvelle dimension à son univers olfactif.

##### Nouvelle attribution gratuite d'actions

Interparfums <sup>SA</sup> a procédé à sa 25ème attribution gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle pour dix actions détenues.

## **Juillet**

### **Lancement *Jimmy Choo I Want Choo Le Parfum***

Intense, vibrant et envoûtant, *Jimmy Choo I Want Choo Le Parfum* célèbre l'assurance de la femme Jimmy Choo.

### **Lancement de *Karl Ikonik* de Karl Lagerfeld**

Avec le duo de parfums *Karl Ikonik*, la Maison Karl Lagerfeld perpétue l'héritage du célèbre couturier allemand, tout en rendant hommage à son audace et sa créativité sans pareilles.

### **Lancement de *Modern Princess in jeans* de Lanvin**

Avec *Modern Princess in jeans*, Lanvin nous dévoile une nouvelle facette, décalée et résolument ancrée dans son époque.

## **Octobre**

### **Nouvelle performance ESG**

Interparfums s'est vu attribuer la certification *Platine* par l'agence Ethifinance.

## **Décembre**

### **Développement de la marque Off-White®**

Interparfums SA a obtenu les noms et enregistrements de marque Off-White® dans les parfums et produits en classe 3, sous réserve d'une licence existante qui expire le 31 décembre 2025.

### **Distinction dans le classement « World's Best Companies – Sustainable Growth » du magazine Time**

Interparfums atteint le 44e rang mondial. Première édition du classement qui récompense les 500 entreprises les plus exemplaires en matière de croissance économique et engagement environnemental sur la période 2021-2023.

### **Licence Van Cleef & Arpels**

Les Sociétés Van Cleef & Arpels et Interparfums SA ont signé un nouveau contrat de licence d'une durée de 9 ans, jusqu'au 31 décembre 2033.

**Off-White™ c/o Virgil Abloh™** Fondée en 2013, Off-White™ définit l'espace entre le noir et le blanc comme une couleur à part entière. Sous la marque, les collections saisonnières de vêtements pour hommes et femmes, ainsi que les objets, meubles et publications, articulent une vision culturelle actuelle. Les collections suivent un récit cohérent/récurrent, mettant l'accent sur la création de pièces dotées d'une identité conceptuelle forte.

Avec un studio de design basé à Milan, la marque puise dans l'héritage et le savoir-faire italiens, tout en offrant une perspective globale du design et des tendances. Guidée par l'esprit visionnaire du regretté Virgil Abloh, designer et directeur créatif, la marque continue de fusionner la réalité du vêtement quotidien et l'expression artistique de la haute couture, tout en capturant l'essence de la nouvelle génération dans un contexte culturel et contemporain.

## **Exposition financière liée à la guerre en Ukraine**

Au regard de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe précise son exposition économique et bilantielle sur ces deux pays.

En 2024, le Groupe Interparfums a réalisé 3% de son chiffre d'affaires avec la Russie et la Biélorussie. Le Groupe respecte les restrictions imposées par l'Union Européenne et a mis en place une politique spécifique

de facturation pour ces deux pays réduisant les risques de recouvrabilité des créances clients à un niveau négligeable.

Le Groupe a pris en compte cette guerre et ses impacts potentiels dans son test de valeur de la marque Lanvin, historiquement fortement implantée en Europe de l'Est. Une baisse du chiffre d'affaires de 10% par an sur les années postérieures à 2026 ne remet pas en cause la valeur de la marque Lanvin à fin décembre 2024.



# 1. Principes comptables

## 1.1. Général

En vertu des règlements européens 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la Société Interparfums au titre de l'exercice 2023 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables depuis 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

La base de préparation de ces informations financières résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe a retenu pour l'établissement de ses comptes consolidés IFRS.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 février 2025. Ils seront définitifs lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2025 les aura approuvés.

## 1.2. Évolutions du référentiel comptable

Aucune norme, aucun amendement ni aucune interprétation publiés par l'IASB et l'IFRIC n'ont été appliqués par anticipation dans les états financiers au 31 décembre 2024.

Les normes, amendements ou interprétations suivants, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, sont d'application obligatoire. Aucune opération en relation avec ces normes n'a été réalisée sur l'année 2024. Ces amendements n'ont pas d'impacts dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2024.

- Amendements IFRS 16 "Dettes de location dans une transaction de cession-bail";
- Amendements IAS 1 "Classement des passifs en courants ou non courants" & "Dettes non-courantes avec covenants";
- Amendements IAS 7 et IFRS 7 "Accords de financement des fournisseurs".

## 1.3. Principes et périmètre de consolidation

Interparfums S.A.		% d'intérêt % de contrôle	Méthode d'intégration
Interparfums Suisse Sarl	Suisse	100%	Intégration globale
Parfums Rochas Spain S.L.	Espagne	51%	Intégration globale
Interparfums Luxury Brands	États-Unis	100%	Intégration globale
Interparfums Asia Pacific pte Ltd	Singapour	100%	Intégration globale
Divabox	France	25%	Mise en équivalence

Parfums Rochas Spain S.L. détenue à 51% par Interparfums<sup>SA</sup> est consolidée par intégration globale du fait du contrôle exclusif exercé sur cette Société.

La filiale Italienne Interparfums Srl a été liquidée en février 2024.

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la Société mère. L'exercice comptable est de 12 mois et se termine le 31 décembre.

## 1.4. Prise en compte des risques relatifs au changement climatique

L'exposition actuelle du Groupe aux conséquences du changement climatique est limitée. Les impacts du changement climatique sur les états financiers sont donc, à ce stade, peu significatifs.

Interparfums développe une politique de respect de l'environnement afin de proposer aux consommateurs une offre de produits responsables tout au long de leur cycle de vie. Cette politique s'articule autour de 3 axes : proposer des composants et des emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux, assurer la santé et de la sécurité des consommateurs, et augmenter les ingrédients et composants d'origine naturelle dans nos parfums. Selon le Groupe, cette politique ne nécessite pas d'investissement significatif à court ou moyen terme. Il s'agit plus d'ajuster nos procédés et façons de faire et d'accompagner nos fournisseurs dans cette démarche.

En outre, le changement climatique et ses conséquences impacteront certainement le prix des matières premières, les coûts de production, de distribution et de transport. Les effets à court terme sont jugés non significatifs. Par ailleurs, le modèle d'affaires du Groupe est résilient et permet d'ajuster les coûts variables pour préserver la marge nette en cas de hausse des coûts de production ou de baisse du chiffre d'affaires.

## 1.5. Méthodes de conversion

La monnaie de fonctionnement et de présentation des comptes est l'euro.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre 2024. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés au cours du 31 décembre 2024 sont portés au compte de résultat. Les transactions qui font l'objet de couvertures de change sont converties aux cours négociés.

Les principaux cours retenus, pour la conversion des comptes des filiales, par rapport à l'euro, sont les suivants :

Devises	Taux de clôture		Taux moyen	
	2023	2024	2023	2024
Dollar US (USD)	1,1050	1,0389	1,0813	1,0824
Dollar Singapour (SGD)	1,4591	1,4164	1,4523	1,4458
Franc Suisse (CHF)	0,9260	0,9412	0,9719	0,9526

## 1.6. Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

## 1.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes au départ de l'entrepôt vers les distributeurs et agents et des ventes vers les détaillants pour la part d'activité réalisée par les filiales du Groupe.

Ces ventes de produits de parfums et cosmétiques sont présentées nettes de toute forme de remise et ristourne.

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée sur la base des conditions de transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Les facturations de fin d'année dont le transfert de propriété est effectif sur l'année suivante ne sont pas prises en compte dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

## 1.8. Marques et autres immobilisations incorporelles

Les marques et autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, qu'il s'agisse de marques sous contrat de licence ou de marques acquises. Elles bénéficient d'une protection juridique. Les marques acquises ont une durée d'utilité indéfinie et ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie, comme les droits d'entrée pour acquisition des licences, sont amorties de façon linéaire sur la durée de la licence.

Le droit d'utilisation dont la Société bénéficie sur les moules et outillages verrerie est classé en immobilisations incorporelles. Ces immobilisations sont à durée d'utilité finie et amorties sur une durée de trois à cinq ans.

Les licences et les droits d'entrée de licences font l'objet d'une évaluation en cas d'indice de perte de valeur. Leur valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés sur la durée de vie des licences réelle ou estimée qui seront générés par ces actifs. Les données utilisées dans ce cadre proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis sur la durée de vie des licences par la Direction.

Les marques en nom propre font l'objet également l'objet d'un test de perte de valeur au minimum annuellement. La valeur nette comptable est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans actualisés à l'infini.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable.

Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces évaluations est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 9,47 % au 31 décembre 2024 contre 10,39 % au 31 décembre 2023. Ce taux a été déterminé à partir d'un taux d'intérêt long terme positif de 3,26 % correspondant à la moyenne des OAT françaises échéance 10 ans du dernier trimestre, du taux de rendement attendu par un investisseur dans ce secteur et de la prime de risque propre à l'activité de ce secteur. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 2 % au 31 décembre 2024 et de 2 % au 31 décembre 2023.

Les frais générés au moment de l'acquisition, analysés comme des frais accessoires directs, sont incorporés au coût de l'actif acquis.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et sont soumises à des tests s'il existe un indicateur de perte de valeur qui pourrait entraîner une dépréciation.

L'ensemble des contrats de licence stipule une utilisation internationale des droits. Les autres immobilisations incorporelles, et notamment les moules verrerie sont essentiellement utilisés en France par nos sous-traitants.

## 1.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée de façon linéaire. Les immobilisations corporelles incluent les moules relatifs aux capots.

En avril 2021, la filiale française a fait l'acquisition définitive de son siège social, composé de terrain, constructions et installations. Le terrain n'est pas amorti, les constructions et les installations et agencements sont amortis de façon linéaire sur une durée de 50 ans et de 7 à 25 ans, respectivement.

En 2022 et 2023, la filiale française a fait l'acquisition de locaux dans le but d'agrandir son siège social. A compter de leur mise en service, la part allouée au terrain n'est pas amortie, et la part allouée aux façades, installations et agencements est amortie de façon linéaire sur une durée de 25, 15 et 7 ans, respectivement.

	<b>Durée d'amortissement</b>
Constructions	20 - 50 ans
Installations et agencement	5 - 15 ans
Moules capots, outillage	2 - 5 ans
Matériel de bureau, informatique	3 ans

La majorité des immobilisations corporelles est utilisée en France.

### **1.10. Stocks et en-cours**

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Le coût de revient des matières premières et approvisionnements est déterminé sur la base des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des produits finis est déterminé en incorporant au coût des matières consommées les dépenses de production ainsi qu'une quote-part de charges indirectes évaluées sur la base d'un taux standard.

A la fin de chaque exercice, ces taux standard font l'objet d'une comparaison avec le taux effectivement obtenu sur la base des données réelles de fin d'année.

### **1.11. Actifs financiers non courants**

Le poste « actifs financiers non courants » est composé :

- d'une avance sur redevances sur une licence, imputée sur les redevances futures chaque année. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat selon la méthode des coûts amortis, la contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée ;
- des swaps payeurs taux fixes positifs visant à couvrir les taux variables des emprunts.

### **1.12. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour perte de valeur est pratiquée, au cas par cas, lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

### **1.13. Impôts différés**

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés ainsi qu'aux impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable en fonction des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciées le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

#### **1.14. Titres mis en équivalence**

Le poste « titres mis en équivalence » inclut la quote-part de capital acquise en juin 2020 dans la Société Divabox à hauteur de 25% (cf note 3.5.).

#### **1.15. Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants**

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les disponibilités et les titres de placement facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sans pénalités et dont la valeur présente un risque de variation négligeable.

Le poste « Actifs financiers courants » inclut principalement des prêts accordés et des actions cotées de Sociétés du secteur du luxe.

#### **1.16. Actions propres**

Les actions Interparfums détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition.

En cas de cession, les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôt.

#### **1.17. Provisions pour risques et charges**

- Pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

Jusqu'au 30 décembre 2024, pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums retenait le mode de rupture conventionnelle instauré par l'ordonnance 2017-1387 publiée au journal officiel du 23 septembre 2017 et du décret 2017-1398 publié au journal officiel du 26 septembre 2017. Cette rupture résultait systématiquement d'une convention, signée entre l'employeur et le salarié, stipulant les conditions de la rupture.

A compter du 31 décembre 2024, le mode de départ est désormais la mise à la retraite avec l'indemnité prévue par le barème de la convention collective. L'impact lié à cette modification d'hypothèse a été traité en coût des services passés. La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les droits et les salaires projetés au terme, la probabilité de versement ainsi que le prorata d'ancienneté permettant de ramener les engagements à hauteur des services déjà rendus par les salariés. La prestation d'indemnité de départ en retraite est versée sous forme de capital.

Ainsi, le calcul des engagements au titre des indemnités de fin de carrière consiste à estimer la valeur actuelle probable des prestations futures (VAP), c'est-à-dire les droits des salariés lors de leur départ en retraite en tenant compte de la probabilité de départ et de décès de ces salariés avant l'échéance ainsi que des facteurs de revalorisation et d'actualisation. Cette valeur actuelle probable est ensuite proratisée pour tenir compte de l'ancienneté acquise au sein de la Société à la date de calcul.

- Pour autres risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### **1.18. Instruments dérivés et de couverture**

Les instruments dérivés et de couverture mis en place par le Groupe visent à limiter l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change, sans vocation spéculative.

### **Couvertures de change**

Des contrats de couvertures de change visant à couvrir des flux de trésorerie sont mis en place au moment de l'enregistrement des créances ou des dettes. Il s'agit de contrats ayant une maturité de 3 à 9 mois en fonction de l'échéance des créances et des dettes en devises (essentiellement le Dollar Américain et la Livre Sterling). Les pertes et les gains de change liés à ces contrats sont comptabilisés en résultat au moment de l'enregistrement des créances.

Par ailleurs, des contrats de couverture visant à couvrir les ventes prévisionnelles réalisées en Dollar Américain, ont été mis en place. En application de la norme IFRS 9, ces couvertures ont été traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). La comptabilité de couverture est applicable si d'une part, la couverture est clairement définie et documentée à la date de mise en place et d'autre part, l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure. A la clôture, les instruments de couverture correspondant à ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les variations de valeurs liées à ces contrats sont comptabilisées en résultat pour la partie non efficace de la couverture et en capitaux propres pour la partie efficace. En 2024, le chiffre d'affaires a été corrigé de l'impact de ces couvertures.

### **Couvertures de taux**

Un swap de taux visant à couvrir les risques de fluctuation des taux sur l'emprunt Solférino dont les intérêts sont basés sur l'Euribor 1 mois a été mis en place en 2021 sur la base des 2/3 du nominal et 2/3 de la durée. Cet instrument financier n'a pas été qualifié de couverture au regard de la norme IFRS 9, il est donc comptabilisé à la juste valeur par résultat.

Un swap de taux visant à couvrir les risques de fluctuation des taux sur l'emprunt Lacoste dont les intérêts sont basés sur l'Euribor 1 mois a été mis en place fin 2022 sur la totalité du nominal et de la durée. Cet instrument financier a été qualifié de couverture au regard de la norme IFRS 9, il est donc comptabilisé à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (capitaux propres).

## **1.19. Emprunts**

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **1.20. Autres dettes**

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celles-ci correspondent généralement aux montants des factures lorsqu'il s'agit de dettes à court terme.

## **1.21. Attribution gratuite d'actions de performance**

La norme IFRS 2 requiert l'enregistrement en résultat, en contrepartie des réserves, d'une charge correspondante à la valeur de marché des actions gratuites à attribuer aux collaborateurs, estimée à la date d'attribution. Cette valeur tient également compte d'hypothèses de départ des bénéficiaires et d'un taux de probabilité de réalisation des performances à atteindre pour bénéficier de ces titres. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Cette charge est étalée et ajustée sur chaque exercice de l'évolution des hypothèses de présence des bénéficiaires sur la période d'acquisition des droits.

## **1.22. Frais de dépôts des marques**

Dans le cadre de la norme IAS38, les dépenses relatives aux dépôts des noms de chaque marque ne sont pas immobilisables. Elles sont prises en charge en tant que « frais de recherches et conseils ».

## **1.23. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des seules actions propres pour lesquelles il est envisagé une détention de longue durée, et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes.

Pour rendre la lecture de ces éléments comparable, le résultat par action et le résultat par action dilué de l'année précédente sont systématiquement recalculés pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites de l'année en cours.

## **2. Principes de présentation**

### **2.1. Présentation du compte de résultat**

Le compte de résultat consolidé du Groupe est présenté par destination. Cette présentation a pour effet de ventiler les charges et les produits en fonction de leur destination (coût des ventes, charges commerciales, charges administratives) et non pas en fonction de la nature d'origine des charges et produits.

### **2.2. Présentation du bilan**

Le bilan consolidé est présenté en fonction du caractère courant, non courant des actifs et passifs.

### **2.3. Information sectorielle**

L'information sectorielle présentée est élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité du Groupe.

#### **2.3.1. Les métiers**

L'activité principale de la Société est l'activité « Parfums ». Les indices de performances financières de chacune des marques composant cette activité étant similaires, le compte de résultat et le bilan du Groupe représente donc, dans sa globalité, l'activité « Parfums ».

La Société gère également une petite activité « Mode » représentant les opérations générées par la partie mode de la marque Rochas. Du fait du caractère non significatif de l'activité « Mode » (moins de 0,2 % du chiffre d'affaires), le compte de résultat de cette activité n'est pas présenté de façon distincte.

Les éléments significatifs du bilan relatif à l'activité « Mode » sont présentés en note 5.1.

#### **2.3.2. Les secteurs géographiques**

Le Groupe a une activité internationale et analyse son chiffre d'affaires par zone géographique. Les actifs nécessaires à l'activité sont principalement situés en France.



### 3. Notes annexes au bilan

#### 3.1. Marques et autres immobilisations incorporelles

##### 3.1.1. Nature des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2023	+	-	Change	2024
<b>Brut</b>					
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>					
Marque Lanvin	36 323	—	—	—	36 323
Marque Rochas Parfums	86 739	—	—	—	86 739
Marque Rochas Mode	19 086	—	—	—	19 086
Marque Off White	—	17 043	—	—	17 043
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée</b>					
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	1 219	—	(1 219)	—	—
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	18 250	—	—	—	18 250
Droit d'entrée licence Montblanc	1 000	—	—	—	1 000
Droit d'entrée licence Boucheron	15 000	—	—	—	15 000
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	12 877	—	—	—	12 877
Droit d'entrée licence Lacoste	90 000	—	—	—	90 000
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>					
Droits sur moules et outillages verrerie	17 569	873	—	—	18 442
Dépôts de marques	570	—	—	—	570
Autres	4 084	151	(18)	22	4 239
<b>Total brut</b>	<b>302 717</b>	<b>18 067</b>	<b>(1 237)</b>	<b>22</b>	<b>319 569</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>					
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>					
Marque Rochas Mode	(8 477)	(3 700)	—	—	(12 177)
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée</b>					
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	(1 219)	—	1 219	—	—
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	(18 250)	—	—	—	(18 250)
Droit d'entrée licence Montblanc	(1 000)	—	—	—	(1 000)
Droit d'entrée licence Boucheron	(13 000)	(1 000)	—	—	(14 000)
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	(7 128)	(645)	—	—	(7 773)
Droit d'entrée licence Lacoste	—	(6 000)	—	—	(6 000)
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>					
Droits sur moules et outillages verrerie	(15 074)	(1 146)	—	—	(16 220)
Dépôts de marques	(500)	—	—	—	(500)
Autres	(2 854)	(407)	18	(9)	(3 251)
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>(67 502)</b>	<b>(12 898)</b>	<b>1 237</b>	<b>(9)</b>	<b>(79 171)</b>
<b>Total net</b>	<b>235 215</b>	<b>5 169</b>	<b>—</b>	<b>13</b>	<b>240 397</b>

#### Marques en propre

- **Marque Lanvin**

La marque Lanvin ayant été acquise en classe 3 (parfums) en juillet 2007, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

- **Marque Rochas**

La marque Rochas ayant été acquise en classe 3 (parfums) et en classe 25 (mode) en mai 2015, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

- **Marque Off-White**

La marque Off-White ayant été acquise en classe 3 (parfums) en décembre 2024, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

### **Marques sous licence**

- **Droit d'entrée licence S.T. Dupont**

La licence S.T. Dupont ayant pris fin, ses droits d'entrée de 1,2 millions d'euros sont totalement amortis depuis le 30 juin 2011 et ont été sortis des immobilisations.

- **Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels**

Un droit d'entrée de 18 millions d'euros versé au 1<sup>er</sup> janvier 2007 est totalement amorti depuis le 31 décembre 2018.

Un avenant prolongeant le partenariat entre les Sociétés Van Cleef & Arpels et Interparfums a été signé en mai 2018 pour 6 années supplémentaires à compter de janvier 2019. Cet avenant ne prévoit pas de droit d'entrée additionnel.

Un avenant prolongeant le partenariat entre les Sociétés Van Cleef & Arpels et Interparfums a été signé en décembre 2024 pour 9 années supplémentaires à compter de janvier 2026. Cet avenant ne prévoit pas de droit d'entrée additionnel.

- **Droit d'entrée licence Montblanc**

Un droit d'entrée de 1 million d'euros a été versé au 30 juin 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Montblanc d'origine soit 15,5 ans.

Un avenant prolongeant le partenariat entre les Sociétés Montblanc et Interparfums a été signé en février 2023 pour 5 années supplémentaires à compter de janvier 2026. Cet avenant ne prévoit pas de droit d'entrée additionnel.

- **Droit d'entrée licence Boucheron**

Un droit d'entrée de 15 millions d'euros a été versé au 17 décembre 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Boucheron soit 15 ans.

- **Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld**

Un droit d'entrée de 13 millions d'euros a été constaté en 2012 et est amorti sur la durée de vie de la licence Lagerfeld soit 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Le droit d'entrée inclut l'écart entre la valeur nominale et la valeur actualisée de l'avance sur redevances pour 3,3 millions d'euros (cf. note 3.4.2.1.).

- **Droit d'entrée licence Lacoste**

Fin 2022, un droit d'entrée de 90 millions d'euros a été constaté, dont 50 millions payés en décembre 2022 et 40 millions payés en décembre 2023. Ce droit d'entrée est amorti sur la durée de vie de la licence soit 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

- **Droits relatifs aux moules et outillages verrerie**

Les droits relatifs aux moules et outillages verrerie sont amortis sur 5 ans. Les frais de design afférents sont amortis sur 3 ans.

### **3.1.2. Tests de perte de valeur**

Les tests de valeur sont réalisés au niveau de chacune des marques et au minimum une fois par an et plus s'il existe des indicateurs de pertes de valeurs.

Pour l'ensemble des actualisations, le taux retenu est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 9,47 %.

Le Groupe s'est interrogé sur les risques climatiques physiques et de transition pouvant impacter les flux de trésorerie et n'a pas identifié de risque significatif dans les cinq prochaines années. Le modèle d'affaires du Groupe est résilient et permet d'ajuster les coûts variables pour préserver la marge nette en cas de hausse des coûts de production ou de baisse du chiffre d'affaires.

- **Marques en propre**

Une évaluation a été réalisée sur les marques Lanvin et Rochas Parfums, en date du 31 décembre 2024, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés à l'infini.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les marques Lanvin et Rochas Parfums.

Concernant Rochas Mode, une évaluation de la valeur de la marque au 31 décembre 2024 a été réalisée par un expert externe indépendant. Cette évaluation fait ressortir une valeur de la marque de 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2024 en utilisant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles et a conduit la comptabilisation d'une dépréciation supplémentaire sur l'exercice pour 3,7 millions d'euros.

- **Droits d'entrée des licences**

L'ensemble des droits d'entrée a fait l'objet d'une évaluation, en date du 31 décembre 2024, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés sur la durée des licences.

- **Analyse de sensibilité**

Sur les tests de valeur des marques parfums détenues en propre, le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité sur les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de marge nette opérationnelle à terminaison et sur le taux de croissance à l'infini en appliquant une hausse du taux d'actualisation de 100 pb, une baisse du taux de marge nette à terminaison de 500 pb ou encore une baisse du taux de croissance à l'infini de 100 pb. Cette analyse ne présente pas de risque de perte de valeur au titre de l'exercice 2024.

En ce qui concerne Rochas mode, une hausse du taux d'actualisation de 50 bp aurait conduit à baisse de la valeur estimée de 0,6 millions d'euros.

Pour les marques sous licences, des tests de sensibilité ont été réalisés et ne remettent pas en cause la valeur comptable présentée à fin 2024.

### 3.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2023	+	-	Reclassement	Change	2024
Installations générales	6 334	302	(47)	(855)	23	5 758
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 050	578	(166)	848	75	5 384
Moules et outillage capots	22 045	1 598	—	(54)	—	23 589
Immeuble (Terrain et construction)	142 133	120	—	—	—	142 253
Autres	752	85	—	59	7	903
<b>Total brut</b>	<b>175 313</b>	<b>2 683</b>	<b>(213)</b>	<b>(2)</b>	<b>105</b>	<b>177 887</b>
Amortissements et dépréciations	(26 714)	(7 561)	209	2	(59)	(34 124)
<b>Total net</b>	<b>148 599</b>	<b>(4 878)</b>	<b>(4)</b>	<b>—</b>	<b>46</b>	<b>143 763</b>

### 3.3. Immobilisations - droits d'utilisation

Les principaux contrats de locations identifiés comme devant être comptabilisés à l'actif du bilan, au regard de l'application de la norme IFRS16, sont les locaux des bureaux de New-York et Singapour ainsi que l'entrepôt de stockage près de Rouen.

Au 31 décembre 2024, le poste « immobilisations droit d'utilisation » s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2023	+	-	Reclassement	Change	2024
<b>Brut</b>						
Locations immobilières	24 397	1 514	(437)	—	568	26 042
Locations véhicules	463	158	(133)	—	—	488
<b>Total brut</b>	<b>24 860</b>	<b>1 672</b>	<b>(570)</b>	<b>—</b>	<b>568</b>	<b>26 530</b>
<b>Amortissements</b>						
Locations immobilières	(10 233)	(2 982)	437	—	(258)	(13 035)
Locations véhicules	(257)	(144)	133	—	—	(268)
<b>Total amortissements</b>	<b>(10 490)</b>	<b>(3 126)</b>	<b>570</b>	<b>—</b>	<b>(258)</b>	<b>(13 303)</b>
<b>Total Net</b>	<b>14 370</b>	<b>(1 454)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>310</b>	<b>13 226</b>

### 3.4. Immobilisations financières et actifs financiers non courants

#### 3.4.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement composées de dépôts de garantie immobilières.

#### 3.4.2. Actifs financiers non courants

##### 3.4.2.1. Avances sur redevances

La signature du contrat de licence Karl Lagerfeld a donné lieu au versement d'une avance sur redevances, à imputer sur les redevances futures, de 9,6 millions d'euros. Cette avance a une valeur nette comptable de 0,6 millions d'euros à fin décembre 2024.

##### 3.4.2.2. Swaps de taux

En avril 2021, afin de financer l'acquisition de son futur siège social, Interparfums<sup>SA</sup> a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 120 millions d'euros amortissable sur 10 ans.

L'emprunt à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe à hauteur de 2/3 de son nominal et 2/3 de sa durée.

Au 31 décembre 2024, la valorisation du swap fait ressortir une position active à hauteur de 2,1 millions d'euros.

En décembre 2022, afin de financer l'acquisition de la licence Lacoste, pour un montant de 90 millions d'euros, Interparfums<sup>SA</sup> a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 50 millions d'euros amortissable sur 4 ans.

L'emprunt à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe sur la totalité de son nominal et de sa durée.

Au 31 décembre 2024, la valorisation du swap fait ressortir une position passive à hauteur de 195 milliers d'euros.

### 3.5. Titres mis en équivalence

A fin juin 2020, Interparfums a acquis 25 % du capital de la Société Divabox, spécialisée dans le E-commerce beauté (*site : my-origines.com*).

Du fait de son influence notable sans contrôle, la Société Divabox est intégrée en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

Conformément à la norme IAS 28, la réconciliation des informations financières avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette co-entreprise se décompose comme suit :

<b>En milliers d'euros</b>	
Capitaux propres de la Société Divabox au 30 juin 2020	19 231
% d'intérêt du Groupe dans la Société Divabox	25 %
Quote-part de situation nette	4 808
Écart d'acquisition	7 692
<b>Valeur comptable des intérêts du Groupe dans la co-entreprise au 30 juin 2020</b>	<b>12 500</b>
Quote-part de résultats antérieurs	767
Distribution de dividendes antérieurs	(800)
<b>Titres mis en équivalence au 31 décembre 2023</b>	<b>12 467</b>
Distribution de dividendes de la période	—
Quote-part de résultats de la période	425
<b>Titres mis en équivalence au 31 décembre 2024</b>	<b>12 893</b>

L'écart d'acquisition a été figé de façon définitive au 31 décembre 2020.

### 3.6. Stocks et en-cours

<b>En milliers d'euros</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Matières premières et composants	99 319	84 418
Produits finis	118 905	156 464
<b>Total brut</b>	<b>218 224</b>	<b>240 882</b>
Dépréciations sur matières premières	(9 624)	(4 198)
Dépréciations sur produits finis	(6 213)	(6 963)
<b>Total dépréciations</b>	<b>(15 837)</b>	<b>(11 160)</b>
<b>Total net</b>	<b>202 387</b>	<b>229 722</b>

### 3.7. Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2023	2024
<b>Total brut</b>	<b>141 029</b>	<b>165 974</b>
Dépréciations	(1 577)	(1 777)
<b>Total net</b>	<b>139 452</b>	<b>164 198</b>

Les échéances des créances clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Non échues	114 860	114 677
De 0 à 90 jours	22 668	49 259
De 91 à 180 jours	2 067	676
De 181 à 360 jours	901	363
Plus de 360 jours	533	999
<b>Total brut</b>	<b>141 029</b>	<b>165 974</b>

### 3.8. Autres créances

En milliers d'euros	2023	2024
Charges constatées d'avance	4 229	5 559
Taxe sur la valeur ajoutée	4 051	2 946
Instruments de couvertures	1 729	207
Avances et acomptes	1 009	2 803
<b>Total</b>	<b>11 018</b>	<b>11 515</b>

Le poste "Avances et Acomptes" inclus les montants en séquestre relatifs aux achats immobiliers réalisés pour le siège d'Interparfums <sup>SA</sup>.

### 3.9. Actifs financiers courants et Trésorerie & équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	2023	2024
Actifs financiers courants	39 986	7 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137 733	183 077
<b>Actifs financiers courants et Trésorerie &amp; équivalents de trésorerie</b>	<b>177 719</b>	<b>190 638</b>

#### 3.9.1. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Contrats de capitalisation	198	—
Actions	8 471	7 415
Autres actifs financiers courants	31 318	146
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>39 987</b>	<b>7 561</b>

Les contrats de capitalisation avaient été analysés comme étant des instruments construits comme des outils d'investissement à moyen ou long terme, ils avaient donc été classés dans les actifs financiers courants. Toutefois, il est précisé que ces contrats étaient liquides et que le Groupe pouvait en disposer à tout moment. Ces contrats de capitalisation ont été soldés en intégralité en 2024.

Au 31 décembre 2023, les autres actifs financiers courants comprenaient un prêt accordé à Interparfums, Inc. la Société mère du Groupe, à hauteur de 27,4 millions d'euros et des placements financiers pour 3 millions d'euros. Le prêt accordé à la Société liée a été remboursé au premier semestre 2024, le placement a pris fin sur l'exercice 2024.

Les actions représentent des investissements dans des Sociétés du secteur du luxe.

### 3.9.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes bancaires et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Comptes à terme	72 756	97 804
Comptes bancaires rémunérés	60 913	69 648
Comptes bancaires	4 065	15 625
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>137 734</b>	<b>183 077</b>

Les comptes à terme supérieurs à trois mois sont analysés comme étant des placements dont la disponibilité est de quelques jours, sans pénalités de sortie, et ce, quel que soit l'échéance à l'origine. Ils sont donc présentés en "Trésorerie et équivalents de trésorerie".

## 3.10. Capitaux propres

### 3.10.1. Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital de la Société Interparfums SA est composé de 76 116 227 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 3 euros, détenu à 72,50 % par la Société Interparfums Holding.

Les augmentations de capital de l'exercice 2024 sont dues à l'augmentation de capital par attribution gratuite d'actions du 25 juin 2024 pour 6 919 657 titres à hauteur d'une action nouvelle pour dix actions détenues.

### 3.10.2. Attributions gratuites d'actions de performance

#### Plan 2022

Un plan d'attribution d'actions gratuites de performance attribuées aux salariés a été mis en place le 16 mars 2022. Ce plan porte sur un nombre total de 88 400 titres.

Les actions, rachetées par Interparfums <sup>SA</sup> sur le marché, seront définitivement attribuées gratuitement à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans et trois mois soit le 16 juin 2025, sans période de conservation.

La remise effective des titres est conditionnée par la présence du collaborateur au 16 juin 2025 et à la réalisation de performances portant sur le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2024 pour 50 % des actions attribuées et sur le résultat opérationnel consolidé de l'exercice 2024 pour les autres 50 %.

Afin d'être en mesure de remettre les titres aux collaborateurs à échéance, Interparfums <sup>SA</sup> a acheté des actions sur le marché à hauteur de 63 281 titres en 2022 et 18 000 actions en 2023 pour une valeur totale de 3 784 milliers d'euros. Ces titres sont présentés en moins des capitaux propres. Suite à l'attribution d'une

action nouvelle pour 10 actions détenues intervenue le 27 juin 2023 et le 25 juin 2024, le nombre d'actions déteu en vue d'être livré dans le cadre de ce plan est de 96 371 au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, et compte tenu des la distributions d'actions gratuites à hauteur d'une action nouvelle pour 10 actions détenues intervenues les 20 juin 2022, 27 juin 2023 et 25 juin 2024, le nombre de titres estimé à remettre s'élève à 104 418 titres.

Par application de la norme IFRS 2, le cours du titre Interparfums <sup>SA</sup> retenu pour estimer la valeur de ce plan dans les comptes consolidés est le cours du dernier jour de cotation précédent la mise en place du plan soit 53,80 euros. La juste valeur retenue à la date d'attribution est de 49,89 euros en tenant compte des dividendes futurs. La charge totale à étaler sur la durée du plan (3,25 ans) s'élève à 3,9 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, la charge cumulée depuis le début du plan s'élève à 3,4 millions d'euros.

### 3.10.3. Actions propres

#### 3.10.3.1. Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité

Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée Générale en date du 16 avril 2024, 75 277 actions Interparfums d'une valeur nominale de 3 euros sont détenues par la Société au 31 décembre 2024, soit 0,1 % du capital.

Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Cours moyen	Nombre de titres	Valeur
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>49,47 €</b>	<b>62 681</b>	<b>3 101</b>
Acquisition	44,53 €	619 795	27 602
Attribution gratuite du 25 juin 2024	—	6 263	—
Cession	45,06 €	(613 462)	(27 643)
Dépréciation	—	—	(38)
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>40,13 €</b>	<b>75 277</b>	<b>3 021</b>

La gestion du programme de rachat est effectuée par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 100 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 2,5 % du nombre d'actions composant le capital d'Interparfums <sup>SA</sup>.

#### 3.10.3.2. Actions Propres détenues dans le cadre des plans d'actions gratuites

Le Groupe achète des actions propres en vue de les remettre à ses salariés dans le cadre des plans d'actions gratuites. Sur l'exercice 2024, les mouvements ont été les suivants :

	31/12/2023	Achats	Attribution gratuite du 25 juin 2024	31/12/2024
Nombre de titres détenues	87 609	—	8 762	96 371
Valeur en milliers d'euros	3 784	—	—	3 784

### 3.10.4. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont relatifs à la part non détenue dans la filiale européenne Parfums Rochas Spain S.L. (49 %). Ils se décomposent comme suit :



En milliers d'euros	2023	2024
Part des réserves des minoritaires	1 741	1 116
Part de résultat des minoritaires	931	419
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>2 672</b>	<b>1 536</b>

Les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

### 3.10.5. Stratégie capitalistique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce, l'Assemblée Générale du 29 septembre 1995 a décidé de créer des actions ayant un droit de vote double. Ces actions doivent être entièrement libérées et inscrites sur le Registre des actions d'Interparfums <sup>SA</sup>, sous la forme nominative, depuis trois ans minimum.

La politique de distribution de dividendes, mise en place depuis 1998 permet d'assurer une rémunération aux actionnaires, tout en les associant à la croissance du Groupe.

En mai 2024, au titre de l'année 2023, Interparfums <sup>SA</sup> a versé un dividende de 1,15 € par action représentant plus de 67 % du résultat de l'année écoulée (1,05 € pour l'année précédente).

En matière de financement, compte tenu de sa structure financière, le Groupe a la capacité de faire appel à des établissements de crédit par le biais d'emprunts à moyen terme en cas de financement d'opérations importantes.

En mai 2021, un emprunt de 120 millions d'euros sur une durée de 10 ans a été contracté pour le financement de l'acquisition du nouveau siège social de la Société Interparfums <sup>SA</sup> à Paris.

En décembre 2022, un emprunt de 50 millions d'euros sur une durée de 4 ans a été contracté pour le financement de l'acquisition des droits d'exploitation de la licence Lacoste.

En juillet 2024, un emprunt de 40 millions d'euros sur une durée de 3 ans a été contracté pour le financement du second paiement de l'acquisition des droits d'exploitation de la licence Lacoste.

Le niveau des capitaux propres consolidés est régulièrement suivi afin de s'assurer d'une flexibilité financière suffisante permettant à la Société d'étudier toute opportunité en termes de croissance externe.

### 3.11. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2023	Dotations résultat	Écarts actuariels réserves	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	2024
Provision indemnités de départ en retraite	8 332	782	(1 562)	—	(3 469)	4 084
Provision pour charges <sup>(1)</sup>	449	258	—	—	—	707
<b>Total provisions pour risques et charges à + d'un an</b>	<b>8 781</b>	<b>1 041</b>	<b>(1 562)</b>	<b>—</b>	<b>(3 469)</b>	<b>4 791</b>
Provision pour charges	—	—	—	—	—	—
Provision pour litiges	—	—	—	—	—	—
Autres provisions pour risques à - d'un an	—	—	—	—	—	—
<b>Total provisions pour risques et charges à - d'un an</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>8 781</b>	<b>1 041</b>	<b>(1 562)</b>	<b>—</b>	<b>(3 469)</b>	<b>4 791</b>

<sup>(1)</sup> La provision pour charges concerne la contribution sociale à payer relative au plan d'attribution d'actions gratuites de 2022.

#### 3.11.1. Provision pour indemnités de départ en retraite

Au 31 décembre 2024, un changement des modalités de calcul des prestations de retraite a été adopté, conduisant à la comptabilisation d'une reprise de 3 469 milliers d'euros au compte de résultat.

Pour rappel, jusqu'au 30 décembre 2024, pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums avait retenu le mode de rupture conventionnelle instauré par l'ordonnance 2017-1387 publiée au journal officiel du 23 septembre 2017 et du décret 2017-1398 publié au journal officiel du 26 septembre 2017.

A compter du 31 décembre 2024, la provision des indemnités de départ à la retraite est comptabilisée pour honorer l'obligation légale de la Société de payer l'indemnité prévue par la convention collective à tout employé réalisant un départ à la retraite.

Pour l'année 2024, les hypothèses suivantes ont été retenues : un départ à la retraite à l'âge de 65 ans, un taux de charges sociales patronales de 42,5 % pour les cadres et 46,8% pour les non-cadres, un taux de revalorisation annuelle des salaires de 4 %, un taux de rotation des effectifs dépendant de l'âge des collaborateurs, les tables de mortalité TH 00-02 pour les hommes et TF 00-02 pour les femmes et un taux d'actualisation des obligations privées à 10 ans IBOXX de 3,38 %.

A partir de ces hypothèses, la charge annuelle de 782 milliers d'euros enregistrée en résultat courant se décompose comme suit :

- Coût des services rendus : 534 milliers d'euros ;
- Coût financier : 248 milliers d'euros ;

Un produit de 3 469 milliers d'euros est enregistrée en résultat non courant, reflétant l'impact du changement de mode de calcul de l'indemnité.

La variation positive des écarts actuariels de l'année 2024, enregistrée en réserves pour 1 562 milliers d'euros est constituée essentiellement des changements d'hypothèses (hausse du taux d'actualisation) et d'écarts d'expérience.

Une augmentation de 0,5 points du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 222 milliers d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2024, une réduction de 0,5 points du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 243 milliers d'euros.

### **3.12. Emprunts, dettes financières et dettes de location**

#### **Emprunts et dettes financières**

##### **Solférino**

En avril 2021, afin de financer l'acquisition de son futur siège social, pour un montant de 125 millions d'euros, la Société Interparfums <sup>SA</sup> a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 120 millions d'euros amortissable sur 10 ans.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue à échéance mensuelle constante d'un montant d'un million d'euros chacune en principal depuis avril 2021. Le taux d'intérêt est égal à la somme de l'Euribor 1 mois et de la marge applicable.

L'emprunt a été comptabilisé à sa juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'opération pour une valeur totale de 1,1 millions d'euros, conformément à la norme IFRS 9.

Le solde restant au 31 décembre 2024 s'élève à 75 millions d'euros.

##### **Lacoste**

En décembre 2022, la Société Interparfums <sup>SA</sup> a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 50 millions d'euros amortissable sur 4 ans afin de financer l'acquisition de la licence Lacoste pour un montant total de 90 millions d'euros.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue, à échéance mensuelle constante d'un montant de 1,04 millions d'euros chacune en principal depuis décembre 2022. Le taux d'intérêt est égal à la somme de l'Euribor 1 mois et de la marge applicable.

L'emprunt a été comptabilisé à sa juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'opération pour une valeur totale de 160 milliers d'euros, conformément à la norme IFRS 9.

Le solde restant au 31 décembre 2024 s'élève à 24 millions d'euros.

Cet emprunt à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe sur la totalité de son nominal et de sa durée.

Au 31 décembre 2024, la valorisation du swap fait ressortir une position passive à hauteur de 195 milliers d'euros.

En juillet 2024, la Société Interparfums <sup>SA</sup> a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 40 millions d'euros amortissable sur 3 ans afin de financer le second paiement de l'acquisition de la licence Lacoste, pour un montant total de 90 millions d'euros.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue depuis août 2024 à échéance mensuelle, pour un montant fixe de 1,2 millions d'euros pour le principal auquel s'ajoutent les intérêts mensuels. Le taux d'intérêt est fixe et intègre la marge applicable.

L'emprunt a été comptabilisé à sa juste valeur conformément à la norme IFRS 9.

Le solde restant au 31 décembre 2024 s'élève à 35 millions d'euros.

### Dettes de location

Le poste « dettes de location » comprend les dettes correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs des contrats de location reconnus à l'actif par application de l'IFRS16. Les principaux contrats de location pris en compte sont les baux relatifs aux bureaux de New-York et Singapour et l'entrepôt de stockage en Normandie.

#### 3.12.1. Évolution de l'endettement financier

En application de l'amendement IAS 7, les flux relatifs à l'évolution des emprunts et dettes financières se présentent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2023	Flux de trésorerie	Flux non-cash				2024
			Acquisitions nettes	Variations de juste valeur	Variations de change	Amortissements	
Emprunt siège social	86 392	(12 000)	—	—	—	154	74 546
Emprunt Lacoste	36 369	(12 500)	—	—	—	49	23 918
Emprunt Lacoste 2	—	34 736	—	—	—	—	34 736
Comptes bancaires créditeurs	74	(74)	—	—	—	—	—
Intérêts courus	38	(3)	—	—	—	—	35
Swap - position passive	122	—	—	73	—	—	195
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>122 995</b>	<b>10 159</b>	<b>—</b>	<b>73</b>	<b>—</b>	<b>203</b>	<b>133 430</b>
Dettes de location	15 114	—	1 782	—	351	(3 207)	14 040
<b>Total endettement financier</b>	<b>138 109</b>	<b>10 159</b>	<b>1 782</b>	<b>73</b>	<b>351</b>	<b>(3 004)</b>	<b>147 470</b>

L'emprunt Solférino à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe à hauteur de 2/3 de son nominal et 2/3 de sa durée.

L'emprunt Lacoste à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe sur la totalité de son nominal et de sa durée.

La position nette de couverture de swap des emprunts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Emprunts et dettes financières	122 995	133 430
Swap de taux (position active)	(3 660)	2 088
<b>Emprunts et dettes financières net de couvertures</b>	<b>119 335</b>	<b>135 518</b>

### 3.12.2. Ventilation des emprunts, dettes financières et dettes de location par échéance

En milliers d'euros	Total	A - d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	133 430	37 518	80 931	14 981
Dettes de location	14 040	3 219	10 821	—
<b>Total au 31 décembre 2024</b>	<b>147 470</b>	<b>40 737</b>	<b>91 752</b>	<b>14 981</b>

### 3.12.3. Covenants et dispositions particulières

Aucun covenant n'est associé à l'emprunt destiné à acquérir le nouveau siège social.

Aucune autre disposition particulière n'est attachée à cet emprunt.

Un ratio de levier (endettement consolidé net/EBITDA consolidé) est attaché à l'emprunt Lacoste contracté par la Société mère, ce ratio doit être inférieur à 2,50x et il ressort à -0,2 sur l'exercice 2024.

Un avenant signé en 2022 vise à indexer la charge d'intérêts relative à l'emprunt Lacoste de façon marginale sur cinq objectifs de développement durable, la première année d'évaluation étant 2023 avec quatre objectifs concernés. Trois objectifs sur les quatre ont été atteints, permettant une amélioration du taux d'intérêt de l'emprunt de 0,03%.

Le second emprunt Lacoste intègre également une indexation des charges d'intérêt en fonction de la note Ecovadis d'Interparfums, permettant d'améliorer le taux jusqu'à 10 points à partir du deuxième anniversaire de la date de début de l'emprunt.

### 3.13. Impôts différés

Les impôts différés représentés principalement par les différences temporaires entre comptabilité et fiscalité, les impôts différés sur les retraitements de consolidation et les impôts différés enregistrés sur la base des déficits reportables se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2023	Variations par réserves	Variations par résultat	Change	Reclassification	2024
<b>Impôts différés actif</b>						
Dettes de location - locations immobilières et voitures	3 662	—	(644)	86	53	3 157
Marge interne sur stocks	9 320	(308)	899	394	—	10 305
Frais de publicité et promotion	1 297	—	531	—	—	1 828
Provision retraite	2 152	(403)	(694)	—	—	1 055
Participation	1 017	—	118	—	—	1 135
Déficits reportables	197	—	(197)	—	—	—
Provision pour retours	819	—	654	68	—	1 541
Provision clients douteux	385	—	23	28	—	436
Couvertures de change sur ventes futures	—	269	142	—	—	411
Instruments dérivés	—	—	101	—	—	101
Autres	751	—	188	40	16	995
<b>Total Impôts différés actif avant dépréciation</b>	<b>19 600</b>	<b>(442)</b>	<b>1 121</b>	<b>616</b>	<b>69</b>	<b>20 964</b>
Dépréciation des impôts différés actifs	(197)	—	197	—	—	—
<b>Total impôts différés actif nets</b>	<b>19 403</b>	<b>(442)</b>	<b>1 318</b>	<b>616</b>	<b>69</b>	<b>20 964</b>
<b>Impôts différés passif</b>						
Droits d'utilisation - locations immobilières et voitures nettes	(3 510)	—	644	(78)	(53)	(2 997)
Frais acquisition	(1 460)	—	11	—	—	(1 449)
Activation des charges liées à l'acquisition de marque	(1 032)	—	—	—	—	(1 032)
Swap	(945)	19	388	—	—	(538)
Taxes prélevées par une autorité publique	(267)	—	(54)	—	—	(321)
Frais emprunts	(180)	—	53	—	—	(127)
Couvertures de change sur ventes futures	(392)	435	(43)	—	—	—
Instruments dérivés	(116)	—	116	—	—	—
Autres	(55)	44	(16)	—	(16)	(43)
<b>Total Passif</b>	<b>(7 956)</b>	<b>498</b>	<b>1 099</b>	<b>(78)</b>	<b>(69)</b>	<b>(6 507)</b>
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>11 447</b>	<b>56</b>	<b>2 417</b>	<b>538</b>	<b>—</b>	<b>14 457</b>

### 3.14. Dettes fournisseurs et autres dettes à moins d'un an

#### 3.14.1. Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2023	2024
Fournisseurs composants	36 380	33 279
Autres fournisseurs	74 279	71 970
<b>Total</b>	<b>110 659</b>	<b>105 249</b>

#### 3.14.2. Autres dettes

En milliers d'euros	2023	2024
Avoirs à établir	4 279	4 574
Dettes fiscales et sociales	21 489	23 805
Redevances à payer	15 797	17 978
Compte courant	1 164	1 354
Produits constatés d'avance	431	728
Instruments de couverture	—	2 016
Provisions pour retour	5 455	10 119
Autres dettes	1 329	1 737
<b>Total</b>	<b>49 944</b>	<b>62 311</b>

Conformément à la norme IFRS 15, il est précisé que les autres dettes incluent des passifs sur contrat pour des montants non significatifs (moins de 2% des autres dettes).

### 3.15. Instruments financiers

Les instruments financiers selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9 se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Notes	Valeur au bilan	2024		
			Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Coût amorti
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Immobilisations financières	3.4	2 656	—	—	2 656
Actifs financiers non courants	3.4	2 654	2 088	—	566
<b>Actifs financiers courants</b>					
Clients et comptes rattachés	3.7	164 198	—	—	164 198
Autres créances	3.8	11 515	—	—	11 515
Actifs financiers courants	3.9	7 561	7 415	—	146
Trésorerie et équivalent	3.9	183 077	—	—	183 077
<b>Passifs financiers non courants</b>					
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.12	95 912	—	61	95 851
<b>Passifs financiers courants</b>					
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	105 249	—	—	105 249
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.12	37 518	—	134	37 384
Autres dettes	3.14	62 311	—	—	62 311

2023					
En milliers d'euros	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Coût amorti
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Immobilisations financières	3.4	2 509	—	—	2 509
Actifs financiers non courants	3.4	4 726	3 660	—	1 066
<b>Actifs financiers courants</b>					
Clients et comptes rattachés	3.7	139 452	—	—	139 452
Autres créances	3.8	11 018	342	1 387	9 631
Actifs financiers courants	3.9	39 987	12 437	—	27 550
Trésorerie et équivalent	3.9	137 734	—	—	137 734
<b>Passifs financiers non courants</b>					
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.12	98 689	—	224	98 465
<b>Passifs financiers courants</b>					
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	110 659	—	—	110 659
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.12	24 306	—	(102)	24 408
Autres dettes	3.14	49 944	—	—	49 944

En application de la norme IFRS 13, la juste valeur des actifs et passifs financiers est de niveau 2 à l'exception de la juste valeur des actions cotées, présentées en « actifs financiers courants » et évaluée par résultat sur la base d'un prix coté sur un marché (niveau 1). La valeur comptable des éléments présentés ci-dessus constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

### 3.16. Gestion des risques

Les principaux risques liés à l'activité et à la structure du Groupe portent sur l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change pour lesquels le Groupe utilise des instruments dérivés. Les autres risques auxquels le Groupe pourrait être exposé n'entraînent pas la détermination d'éléments chiffrés significatifs.

#### 3.16.1. Exposition aux risques de taux

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. La politique menée par le Groupe a pour but de sécuriser les frais financiers par la mise en place de couvertures, sous forme de contrats d'échanges de taux d'intérêts par l'utilisation de swaps taux fixes. Le Groupe considère que ces opérations ne présentent pas de caractère spéculatif et sont nécessaires à la gestion efficace de son exposition au risque de taux d'intérêt.

### 3.16.2. Exposition aux risques de liquidité

La position nette des actifs et passifs financiers par échéance se décompose comme suit :

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Actifs et Passifs financiers avant gestion</b>				
Actifs financiers non courants	500	66	—	566
Actifs financiers courants	7 561	—	—	7 561
Trésorerie et équivalents	161 077	22 000	—	183 077
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>169 138</b>	<b>22 066</b>	<b>—</b>	<b>191 204</b>
Emprunts et dettes financières	(37 384)	(80 870)	(14 981)	(133 235)
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>(37 384)</b>	<b>(80 870)</b>	<b>(14 981)</b>	<b>(133 235)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>131 754</b>	<b>(58 804)</b>	<b>(14 981)</b>	<b>57 969</b>
Gestion des actifs et passifs (swap)	722	1 171	—	1 893
<b>Position nette après gestion</b>	<b>132 476</b>	<b>(57 633)</b>	<b>(14 981)</b>	<b>59 862</b>

### 3.16.3. Exposition aux risques de change

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises, principalement sur le Dollar Américain (50,2 % des ventes) et dans une moindre mesure sur la Livre Sterling (4,2 % des ventes).

Seul Interparfums <sup>SA</sup> a une exposition significative au risque de change dans la mesure où les autres filiales du Groupe opèrent dans leur devise locale.

Les positions nettes d'Interparfums <sup>SA</sup> dans les principales devises étrangères sont les suivantes :

En milliers d'euros	USD	GBP
Actifs	65 768	6 509
Passifs	(8 771)	(2 283)
<b>Exposition nette avant couverture au cours de clôture</b>	<b>56 997</b>	<b>4 226</b>
Positions nettes couvertes	(22 555)	—
<b>Exposition nette après couvertures</b>	<b>34 442</b>	<b>4 226</b>

- Politique de risques de change

La politique de risque de change d'Interparfums <sup>SA</sup> vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant de l'activité réalisée en Dollar Américain, ainsi que les créances commerciales de l'exercice en Dollar Américain, en Livre Sterling et en Yen Japonais.

Pour ce faire, Interparfums <sup>SA</sup> utilise des contrats de ventes à terme, selon des procédures interdisant toute opération spéculative :

- Toute opération de couverture de change est adossée, en montant et en maturité, à un sous-jacent économique identifié,
- Toute exposition budgétaire identifiée.

Au 31 décembre 2024, Interparfums <sup>SA</sup> a couvert 34% de ses créances en Dollar Américain.

- Sensibilité aux risques de change

Une variation de 10 % de la parité Dollar Américain et Livre Sterling contre Euro est un changement de variable de risque pertinent et raisonnablement possible dans une année. Une hausse instantanée des cours de change (Dollar Américain et Livre Sterling) de 10 % conduirait à constater une hausse maximale du chiffre



d'affaires de 48 millions d'euros et une hausse du résultat opérationnel de 16 millions d'euros. Une baisse de 10 % de ces mêmes parités aurait un impact symétrique opposé.

#### **3.16.4. Exposition aux risques de contrepartie**

Les instruments financiers et dépôts de trésorerie utilisés par le Groupe pour gérer ses risques de taux d'intérêts et de change sont contractés avec des contreparties de premier ordre disposant d'une notation de référence.

Le Groupe déploie un ensemble de procédures visant à limiter le risque de non-recouvrement de ses créances clients. Il a souscrit une assurance auprès d'Euler Hermes et de Coface sur une partie importante des créances clients export. Des limites de crédit sont fixées client par client en fonction de leur santé financière. Quant aux ventes réalisées avec la Russie et la Biélorussie, le Groupe respecte les restrictions imposées par l'Union Européenne.

## 4. Notes annexes au compte de résultat

### 4.1. Répartition du chiffre d'affaires consolidé par marque

En milliers d'euros	2023	2024
Jimmy Choo	209 929	224 253
Montblanc	205 618	203 414
Coach	187 399	181 977
Lacoste	—	78 690
Lanvin	48 294	45 451
Rochas	40 979	41 902
Karl Lagerfeld	25 488	26 916
Van Cleef & Arpels	24 545	25 225
Kate Spade	22 098	20 093
Boucheron	17 410	16 891
Moncler	11 972	12 221
Autres	4 748	3 458
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>798 481</b>	<b>880 493</b>

### 4.2. Coût des ventes

En milliers d'euros	2023	2024
Achats de matières premières, marchandises et emballages net de variations de stock	(245 441)	(285 289)
PLV (Publicité sur le Lieu de Vente)	(2 803)	(4 571)
Salaires	(8 473)	(8 849)
Dotations et reprises amortissement/dépréciations	(12 262)	429
Location immobilière	(215)	(417)
Transport sur achats	(2 026)	(1 716)
Autres charges liées au coût des ventes	(2 242)	(2 293)
<b>Total coût des ventes</b>	<b>(273 462)</b>	<b>(302 706)</b>

### 4.3. Charges commerciales

En milliers d'euros	2023	2024
Publicité	(176 966)	(187 245)
Redevances	(65 901)	(74 567)
Salaires	(37 863)	(43 611)
Service fees filiales	(10 180)	(10 922)
Sous-traitance	(7 866)	(10 459)
Transport	(10 421)	(8 251)
Voyages, déplacements & réception	(7 960)	(9 211)
Dotations et reprises amortissement et provisions	(3 799)	(11 215)
Impôts et taxes	(4 073)	(3 693)
Commissions	(1 642)	(1 940)
Autres charges liées à la fonction commerciale	(3 847)	(3 507)
<b>Total charges commerciales</b>	<b>(330 518)</b>	<b>(364 621)</b>

#### 4.4. Charges administratives

En milliers d'euros	2023	2024
Honoraires administratifs	(6 724)	(7 669)
Autres achats et charges externes	(3 078)	(2 604)
Salaires	(14 612)	(14 808)
Locations immobilières et mobilières	(1 012)	(654)
Dotations et reprises amortissement / dépréciations	(5 153)	(5 534)
Voyages et déplacements	(1 042)	(1 431)
Autres charges liées à la fonction administrative	(2 433)	(2 187)
<b>Total charges administratives</b>	<b>(34 054)</b>	<b>(34 886)</b>

#### 4.5. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont relatives à la perte de valeur constatée sur la marque Rochas Mode sur l'exercice 2024 (cf. note 3.1.1).

Les autres produits d'exploitation sont relatifs à la reprise de dépréciation du droit d'entrée de la licence Karl Lagerfeld sur l'exercice 2023 et à la reprise sur la provision retraite en 2024 (cf. note 3.11.1.)

#### 4.6. Résultat financier

En milliers d'euros	2023	2024
Produits financiers	7 438	6 970
Intérêts et charges assimilées	(6 204)	(6 530)
Charges d'intérêts sur dettes de locations	(225)	(226)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>1 009</b>	<b>214</b>
Pertes de change	(13 554)	(8 612)
Gains de change	11 274	9 186
<b>Total résultat de change</b>	<b>(2 280)</b>	<b>574</b>
Produit / (Charge) financier sur swap de taux	(2 577)	(1 572)
(Dotations) / reprises provisions financières	2 563	(1 818)
Autres charges financières	(960)	(1 194)
<b>Total résultat financier</b>	<b>(2 245)</b>	<b>(3 796)</b>

L'augmentation du coût de l'endettement financier net est principalement due à la baisse de la rémunération sur les placements sur le deuxième semestre 2024 ainsi qu'aux nouvelles charges d'intérêts sur l'emprunt contracté en Juillet 2024.

Le résultat de change est principalement impacté par l'appréciation du Dollar Américain par rapport à l'euro sur la période.

Les dotations/reprises de provisions financières représentent les variations de juste valeur des actions du secteur du luxe (cotées) ainsi que les dépréciations réalisées sur les autres actifs financiers détenus.

Les autres charges financières sont principalement composées des escomptes accordés aux clients.

## 4.7. Impôts sur les bénéfices

### 4.7.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2023	2024
Impôt courant France	(33 518)	(38 485)
Impôt courant étranger	(9 735)	(8 324)
<b>Total impôt courant</b>	<b>(43 253)</b>	<b>(46 809)</b>
<b>Impôt non courant</b>	<b>(2 841)</b>	<b>—</b>
Impôts différés France	2 117	380
Impôts différés étranger	42	2 038
<b>Total impôts différés</b>	<b>2 159</b>	<b>2 418</b>
<b>Total impôts sur les bénéfices</b>	<b>(43 935)</b>	<b>(44 391)</b>

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les années 2020 et 2021 sur la Société Interparfums <sup>SA</sup> a donné lieu à un redressement de 2,8 millions d'euros passé en charges en 2023.

### 4.7.2. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Plusieurs éléments expliquent la différence entre la charge effective d'impôt et la charge théorique calculée par application sur le résultat avant impôt du taux d'imposition en vigueur en France de 25,83 % pour les années 2024 et 2023.

En milliers d'euros	2023	2024
<b>Base d'imposition</b>	<b>163 315</b>	<b>174 253</b>
Impôt théorique calculé au taux d'imposition de la maison mère	(42 184)	(45 010)
Effet des écarts de taux d'impôts	1 245	1 119
Comptabilisation des produits d'impôts non activés antérieurement	322	358
Ajustements fiscaux	(2 841)	—
Différences permanentes non déductibles	(477)	(858)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(43 935)</b>	<b>(44 391)</b>

## 4.8. Résultats par action

En milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultats par action en euros	2023	2024
Résultat net consolidé	<b>118 742</b>	<b>129 868</b>
Nombre moyen d'actions	69 408 374	72 607 462
<b>Résultat net par action <sup>(1)</sup></b>	<b>1,71</b>	<b>1,79</b>
<b>Effet dilutif sur options de souscription d'actions :</b>		
Nombre d'actions complémentaires potentielles	71 976	93 288
Nombre moyen d'actions après effet des conversions potentielles	69 480 350	72 700 751
<b>Résultat net par action dilué <sup>(1)</sup></b>	<b>1,71</b>	<b>1,79</b>

<sup>(1)</sup> Retraité prorata temporis des actions gratuites attribuées sur les exercices 2023 et 2024

## 5. Informations sectorielles

### 5.1. Les métiers

La Société est amenée à gérer distinctement deux activités : l'activité « Parfums » et l'activité « Mode » représentant l'activité générée par la partie mode de la marque Rochas.

Toutefois, l'activité « Mode » étant non significative (moins de 0,18 % du chiffre d'affaires du Groupe), les éléments du résultat ne sont pas distincts.

Les immobilisations incorporelles brutes relatives à la marque Rochas se composent de 86 739 milliers d'euros pour le parfum et 19 086 milliers d'euros pour la mode soit un total de 105 825 milliers d'euros.

Les actifs d'exploitation sont principalement employés en France.

### 5.2. Les secteurs géographiques

Le chiffre d'affaires par secteur géographique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Afrique	4 845	6 053
Amérique du Nord	322 814	332 177
Amérique du Sud	66 158	74 871
Asie	116 032	125 247
Europe de l'Est	70 226	76 056
Europe de l'Ouest	124 507	155 397
France	43 202	55 466
Moyen Orient	50 697	55 226
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>798 481</b>	<b>880 493</b>

## 6. Autres informations

### 6.1. Engagements hors bilan

La présentation des engagements hors bilan ci-dessous s'appuie sur la recommandation AMF N°2010-14 du 6 Décembre 2010.

#### 6.1.1. Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles de la Société

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	2023	2024
Minima garantis sur redevances de marque	Minima contractuels de redevances dus quel que soit le chiffre d'affaires réalisé sur chacune des marques sur l'exercice.	302 493	295 980
Minima garantis sur entrepôts de stockage et de logistique	Minima contractuels de rémunération des entrepôts, dues quel que soit le volume d'affaires réalisé sur l'exercice.	4 663	22 602
Commandes fermes de composants	Stocks de composants à disposition des fournisseurs que la Société s'est engagée à acheter au fur et à mesure des besoins de mise en production et dont la société n'est pas propriétaire	14 408	7 777
Promesse d'achat	Promesse d'achat pour des biens immobiliers	—	11 867
Engagement de souscription	Engagement de souscription auprès d'un fonds non utilisé à la clôture	—	1 400
<b>Total des engagements donnés liés aux activités opérationnelles</b>		<b>321 564</b>	<b>339 626</b>

Les minimas garantis sur les redevances de marque sont estimés sur la base des ventes réalisées jusqu'au 31 décembre 2024 sans prendre en compte des projections sur les ventes futures.

#### 6.1.2. Engagements hors bilan liés aux activités financières de la Société donnés et reçus

Le montant de l'engagement donné sur les ventes à terme couvrant les créances en devises au 31 décembre 2024 s'élève à 25 000 milliers de Dollar Américain. Le montant de l'engagement reçu sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2024 s'élève à 23 596 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

Le montant de l'engagement donné sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2024 budgétées sur les trois premiers mois 2025 s'élève à 75 000 milliers de Dollar Américain. Le montant de l'engagement reçu sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2024 budgétés sur les trois premiers mois 2025 s'élève à 70 022 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

**6.1.3. Engagements hors bilan donnés, liés aux activités d'investissement de la Société**

Au 31 décembre 2024 la Société a conclu des promesses d'achats pour un total de 19 806 milliers d'euros, portant sur de l'immobilier.

Au 31 décembre 2024 la Société conserve un engagement de souscription auprès d'un fonds pour 1 400 milliers d'euros.

**6.1.4. Engagements donnés par échéance au 31 décembre 2024**

En milliers d'euros	Total	A - d'1 an	1 à 5 ans	5 ans et +
Minima garantis sur les redevances de marque	295 980	55 038	143 439	97 503
Minima garantis sur la gestion des entrepôts de stockage et de logistique	22 602	7 484	7 575	7 543
Commandes fermes de composants	7 777	7 777	—	—
Promesses d'achats	11 867	11 867	—	—
Engagement de souscription	1 400	1 400	—	—
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>339 626</b>	<b>83 566</b>	<b>151 014</b>	<b>105 046</b>
Lignes de crédit non tirées	—	—	—	—
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

## 6.2. Accords de licence

	Contrat	Date de début de concession	Durée	Date de fin
S.T. Dupont	Origine	Juillet 1997	11 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2006	5 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2011	6 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2017	3 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2020	3 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2023	1 an	Décembre 2023
Van Cleef & Arpels	Origine	Janvier 2007	12 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2019	6 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2025	9 ans	Décembre 2033
Jimmy Choo	Origine	Janvier 2010	12 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2018	13 ans	Décembre 2031
Montblanc	Origine	Juillet 2010	10 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2016	10 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2026	5 ans	Décembre 2030
Boucheron	Origine	Janvier 2011	15 ans	Décembre 2025
Karl Lagerfeld	Origine	Novembre 2012	20 ans	Octobre 2032
Coach	Origine	Juin 2016	10 ans	Juin 2026
Kate Spade	Origine	Janvier 2020	10 ans et 6 mois	Juin 2030
Moncler	Origine	Janvier 2021	6 ans	Décembre 2026
Lacoste	Origine	Janvier 2024	15 ans	Décembre 2038

En février 2023, les Sociétés Interparfums SA et Montblanc ont signé le renouvellement du contrat de licence de parfums, mondial et exclusif d'une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2030.

En décembre 2024, les Sociétés Van-Cleef & Arpels et Interparfums SA ont signé le renouvellement du contrat de licence de parfums pour une durée de 9 ans jusqu'au 31 décembre 2033.



### 6.3. Marques en propre

#### Lanvin

Fin juillet 2007, la Société Interparfums <sup>SA</sup> a acquis la propriété des marques Lanvin pour les produits de parfums et de maquillages auprès de la Société Jeanne Lanvin.

Les Sociétés Interparfums et Lanvin ont conclu un accord d'assistance technique et créative pour le développement de nouveaux parfums, effectif jusqu'au 30 juin 2019 et fonction des niveaux de vente. La Société Lanvin bénéficiait d'une option de rachat des marques, exerçable au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

En septembre 2021, un accord a été signé, reportant cette option de rachat au 1<sup>er</sup> juillet 2027.

#### Rochas

Fin mai 2015, Interparfums <sup>SA</sup> a procédé à l'acquisition de la marque Rochas (parfums et mode).

Cette transaction a porté sur la totalité des noms et enregistrements de marques Rochas (Femme, Madame, Eau de Rochas...), principalement dans les classes 3 (parfums) et 25 (mode).

#### Off-White

Début décembre 2024, Interparfums <sup>SA</sup> a procédé à l'acquisition de la marque Off-White pour les produits de parfums.

Cette transaction a porté sur la totalité des noms et enregistrements de marques de Off-White en classe 3 (parfums).

Cette marque fait l'objet d'un contrat de licence et de distribution avec une Société non liée au Groupe Interparfums. Cette licence prendra fin le 31/12/2025.

### 6.4. Données sociales

#### 6.4.1. Effectifs par département

Présents au	31/12/2023	31/12/2024
Direction générale	5	4
Production & Opérations	60	64
Marketing	77	83
Export	88	94
Distribution France	38	38
Finances & Juridique	63	65
Rochas mode	3	5
<b>Total</b>	<b>334</b>	<b>353</b>

#### 6.4.2. Effectifs zone géographique

Présents au	31/12/2023	31/12/2024
France	233	247
Amérique du Nord	77	82
Asie	24	24
<b>Total</b>	<b>334</b>	<b>353</b>

### 6.4.3. Charges de personnel

En milliers d'euros	2023	2024
Salaires	39 624	43 071
Charges sociales	15 203	17 638
Participation	5 026	5 529
Attributions gratuites d'actions de performance	1 183	1 239
<b>Total charges de personnel</b>	<b>61 036</b>	<b>67 477</b>

Par ailleurs, pour l'année 2024, un montant de 971 milliers d'euros a été versé par la Société au titre de la retraite complémentaire par capitalisation des cadres.

### 6.5. Informations relatives aux parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle entre la Société mère et ses filiales d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

En 2024, une nouvelle relation commerciale a été établie entre la Société Interparfums <sup>SA</sup> et la Société liée, Interparfums Italia Srl, filiale d'Interparfums, Inc. qui distribue depuis le début de l'année les parfums du Groupe en Italie. Ces transactions sont réalisées à des conditions de marché.

#### 6.5.1. Comité exécutif

Les membres du comité exécutif ont des responsabilités en termes de stratégie, direction et contrôle. Ils sont titulaires d'un contrat de travail et perçoivent à ce titre une rémunération se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Salaires et charges sociales	8 083	10 961
Coût des paiements en actions	470	507

La rémunération totale brute des trois mandataires sociaux est constituée de :

En milliers d'euros	2023	2024
Salaires bruts	2 467	2 252
Avantages en nature	22	22
Cotisation retraite complémentaire	49	49
	<b>2 538</b>	<b>2 323</b>

M. Philippe Benacin, co-fondateur de la Société Interparfums <sup>SA</sup> est également actionnaire majoritaire de la Société mère Interparfums Inc.

#### 6.5.2. Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ont des responsabilités en termes de stratégie, conseil, croissance externe et contrôle. Seuls les administrateurs externes perçoivent une rémunération se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2023	2024
Rémunération des administrateurs perçue <sup>(1)</sup>	201	201

<sup>(1)</sup> calculés en fonction de la présence effective à chacun des Conseils d'administration

### **6.5.3. Relations avec la Société mère**

Les comptes de la Société Interparfums SA et de ses filiales, par l'intermédiaire de leur Société mère Interparfums Holding, sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la Société Interparfums Inc. - 551 Fifth Avenue - New York NY 10176, États-Unis.

A fin décembre 2023, la seule transaction significative existante entre Interparfums<sup>SA</sup> et ses filiales et Interparfums Inc ou Interparfums Holding était l'existence d'un prêt de 30 millions de Dollar Américain entre Interparfums Luxury Brands et Interparfums Inc. Ce prêt, qui était rémunéré au taux de marché, et a été remboursé en mai 2024. Il était reporté en actifs financiers courants au 31 décembre 2023 tel que détaillé en note 3.9.1 de la partie 3 ce document.

## 6.6. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes porté au compte de résultat relatif au contrôle légal des comptes se décompose comme suit :

En milliers d'euros	FORVIS MAZARS				SFECO & FIDUCIA AUDIT			
	2023	%	2024	%	2023	%	2024	%
<b>Commissariat, certification des comptes et examen des comptes individuels et consolidés</b>								
Émetteur	390	67%	394	56%	120	100%	144	100%
Filiales intégrées globalement	182	31%	303	43%	—	— %	—	— %
<b>Services autres que la certification des comptes</b>								
Émetteur	8	1%	8	1%	—	— %	—	— %
Filiales intégrées globalement	2	—%	—	— %	—	— %	—	— %
<b>Total</b>	<b>582</b>	<b>100%</b>	<b>705</b>	<b>100%</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>144</b>	<b>100%</b>

Les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) sont relatifs à des attestations, établies à la demande de la Société, sur les covenants pour les banques et le chiffre d'affaires pour nos concédants ou nos fournisseurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces missions ont été approuvées par le Comité d'audit.

## 6.7. Événements postérieurs à la clôture

Néant.